



***Bulletin municipal
2021 n° 50***





Mot du maire

Adillysiennes, Adillysiens,

Je commence ce traditionnel mot du maire en vous faisant part de ma plus profonde déception de voir le projet d'étude de création d'une commune nouvelle prendre fin.

En effet mes homologues de Fénerly et St Germain de Longue Chaume ainsi que leurs Conseils ne souhaitent plus continuer l'aventure.

L'école qui nous réunit depuis 1991, nous fêtons cette année les 30 ans de notre regroupement pédagogique intercommunal concentré, ne semble pas avoir conforté notre relation commune au point de nous ouvrir vers d'autres horizons. Je continue cependant de toujours penser que ce qui nous rassemble est bien plus fort que ce qui nous divise ou nous différencie.

Cette école va voir, dans les 5 ans à venir, son nombre d'enfants diminuer, c'est un phénomène national, et sans rien exclure, il nous faut réfléchir à son devenir. Nous nous devons de conserver une offre scolaire si nous voulons voir de jeunes familles s'installer autour de nous. Ceci ne se fera pas sans la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine, détentrice de la compétence.

Un groupe de jeunes de 8 à 16 ans s'est fédéré, plein d'idées, nous les accompagnerons autant que faire se peut dans la réalisation de leurs projets.

Cette année 2021 est marquée par le départ en retraite de notre employé communal Daniel Migeon. 31 années à votre et notre service. Je remercie Daniel pour sa disponibilité, son engagement, ses qualités professionnelles ; il a été le lien social si nécessaire pour une commune comme Adilly, il a, pour longtemps, aux yeux de beaucoup d'entre nous, marqué son passage.

Le pylône de télécommunication installé par la Sté ATC France sur la Grande Coussaye ne saurait tarder à être opérationnel. A ce jour, seul Free est positionné, Orange est envisagé dans les mois à venir.

2023-2024 doit voir la fibre se mettre en place sur la commune. Celle-ci sera en aérien sur les poteaux actuels du téléphone. Les propriétaires de terrains dont les arbres occultent les câbles sont invités à effectuer les coupes nécessaires afin de faciliter le travail des sociétés habilitées et ne pas priver les habitants de ce progrès que nous attendons avec impatience.

L'opération 1000 chantiers menée par le Département, subvention à hauteur de 50 %, nous a permis d'effectuer le remplacement de la gouttière de la salle communale, de refaire la traversée d'eau sous le « pont » de la Biaudière afin de le sécuriser et enfin, de créer une terrasse bois au logement 3.

Le plan de relance du Département participe à hauteur de 30 %, en compagnie de l'État à hauteur de 50 % et la commune de 20 % à la réfection de la toiture de notre église, travaux prévus au premier trimestre 2022.

Un nouvel aménagement au cimetière, du jardin du souvenir et de l'espace cave-urnes a été créé, restent les plantations à venir.

Les travaux importants pour les années à venir, actuellement à l'étude, sont la réfection de la toiture de la salle communale et la création de réserves incendie sur au moins 5 points jugés par le SDIS (pompiers) prioritaires. Un autre projet moins coûteux, mais tout aussi important, sera le remplacement d'une partie significative de la signalétique sur l'ensemble de la commune.

Du 20 janvier au 19 février 2022 aura lieu le recensement, je vous remercie d'accueillir l'agent recenseur de la meilleure façon qu'il soit.

Merci à ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin. L'équipe municipale et son personnel se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2022.

Prenez soin de vous.

Ludovic Hérault

Notre ancien 1^{er} adjoint à l'honneur

Louis-Marie LUMINEAU a été élu conseiller municipal en 1989 sous la mandature de René ROSSARD. Depuis 1995, sous les trois mandatures de Francette MIMÉAU et la première de Ludovic HERAULT, il a toujours eu la responsabilité d'être adjoint.

Sa carrière à la mairie s'est prolongée à deux reprises du temps normalement prévu. Le mandat de 1995 n'a pas duré 6 ans mais 7, priorité a été donnée aux élections présidentielles et législatives. Le dernier a été prolongé de plus de 2 mois en raison de la COVID19 et du 1^{er} confinement.

Louis-Marie est donc en grandes vacances depuis le 26 mai 2020. Nous savons tous qu'il continue à être très actif pour diverses causes et nous lui souhaitons que cela dure longtemps.

En raison des conditions sanitaires contraignantes, nous avons dû attendre plus d'un an avant de le mettre à l'honneur. En ce 19 juin 2021, tout est prêt : la météo est très agréable, les petits fours sont arrivés et la médaille enfin retrouvée dans le coffre de la mairie.



La présence de Philippe ALBERT, vice-président de la CCPG et président du SMEG (syndicat des eaux de Gâtine pour lequel Louis-Marie était très engagé), est à noter.

Lui et Ludovic ont rendu hommage à l'investissement, la disponibilité et l'ouverture d'esprit de Louis-Marie.



Des élus, anciens élus et l'employé communal étaient là pour accompagner Louis-Marie et lui dire

MERCI !



Ce temps officiel s'est poursuivi par le partage du verre de l'amitié.



Une nouvelle vie pour Daniel

Partira ou partira pas ? Après de longues hésitations, Daniel a décidé de faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} décembre 2021. Il a été au service de notre commune plus de 30 ans.



Merci à lui !

Cérémonie du 11 novembre



Adélaïde et Jessica ont déposé la gerbe.

Manon a lu un texte.

Monsieur le maire a fait part du discours envoyé par le président de la République rendant hommage aux poilus disparus.

Un hommage a été également adressé aux soldats français, disparus depuis le 11 novembre 2020.



Installation d'une antenne-relais 4G

Certains diront qu'elles poussent comme des champignons dans notre belle campagne. D'autres pensent qu'il aura fallu attendre bien trop longtemps pour que celle installée sur un terrain communal situé au lieu-dit La Grande Coussaye soit effective.

L'entreprise ATC France a dirigé, pour son compte, les travaux. L'opération la plus délicate sur l'assemblage et l'élévation a pris moins de deux semaines.



En supplément d'informations, nous abordons le sujet sur le futur déploiement de la fibre.

Nous serons concernés en 2024 pour les travaux, 2025 pour sa possible utilisation.

La fibre passera en aérien sur les lignes actuelles d'Orange, sauf si celles-ci sont enterrées.

Les propriétaires concernés seront amenés à devoir élaguer certains arbres dont ils sont propriétaires.



Opération argent de poche pour les jeunes

Pendant leurs vacances scolaires, Adélaïde et Simon se sont imprégnés du monde du travail.

Ils ont aidé Daniel et Corinne.

Peu nombreux d'Adilly dans cette catégorie d'âge (de 16 ans à 18 ans moins 1 jour), ils ont pu multiplier les jours travaillés. Ils ont ainsi gagné plus d'argent, ils en ont évidemment été ravis !



Les jeunes de notre commune peuvent également faire une demande « opération argent de poche » pour intervenir dans un service de la CCPG. Il ne faut pas hésiter à se renseigner.

Salle des fêtes



Voici les **tarifs** pour l'année 2022 pour la location de la **salle des fêtes** :

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Réunion ou vin d'honneur	80 €	140 €
Repas avec ou sans dîner dansant ou Concours de cartes 1 ^{er} jour de location	140 €	210 €
2 ^{ème} jour de location	100 €	110 €
Micro	30 €	
Percolateur	15 €	
Nettoyage du sol	80 €	
Caution	200 €	400 €

Journée Citoyenne

Cette année, le ramassage des déchets sur les routes de notre commune a eu lieu le 13 mars et a rassemblé un peu plus d'une trentaine d'habitants masqués, jeunes et moins jeunes, et neuf élus(es). Le soleil était lui aussi de la partie en ce début d'après midi...



Trois groupes se sont constitués et se sont partagés les différents secteurs, avec motivation et détermination...



Allant même, pour certains, jusqu'à se jeter à l'eau !!!



Rendre propre et dépolluer, puisque ce ne sont pas moins de 65 kilos de déchets qui ont été collectés, mais aussi sauver la biodiversité qui fait la richesse de notre territoire.



Afin que le nettoyage soit parfait, la pluie a terminé le travail, dommage pour tous ceux qui sont rentrés après l'averse de grêle !!!



**Un grand Merci
à tous les participants
avec lesquels nous espérons
partager un goûter
dans deux ans !**

Infos pratiques

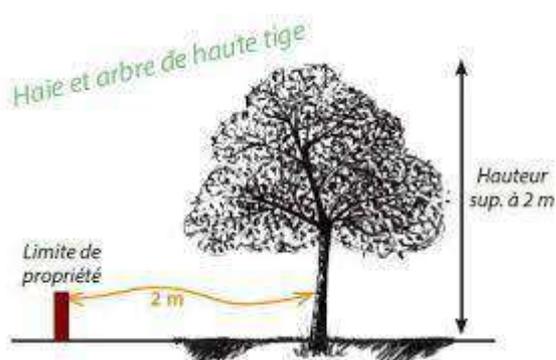
Sites de reproduction, de nourrissage et de refuge pour de très nombreuses espèces d'animaux, **les haies** représentent un petit écosystème en soi. Dès la fin de l'hiver, elles sont colonisées par un cortège d'oiseaux qui y construisent leurs nids.

Il est légalement interdit (par arrêté préfectoral) de tailler ou d'arracher toute haie après le 15 mars et jusqu'au 31 juillet.



Il est également obligatoire de respecter les consignes suivantes sur la hauteur des **haies** :

- Les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 2 mètres de la ligne qui sépare les propriétés.
- Les plantations dont la hauteur est inférieure ou égale à 2 mètres doivent être plantées à une distance minimale de 50 cm de la limite de la propriété.



Pour les travaux de **jardinage** et de bricolage à l'extérieur, des **horaires** sont à respecter :

- les jours ouvrables 8h-12h et 14h-19h
- le samedi 9h-12h et 15h-19h
- le dimanche et les jours fériés 10h-12h



Chaque année et en fonction du budget, la municipalité investit dans l'entretien des voies publiques afin de les garder conformes à leur utilité normale et d'assurer votre sécurité.

Si pour vos **cours privées**, vos **chemins privés**, vous souhaitez bénéficier du passage du PATA (point à temps automatique), nous vous invitons à nous le faire savoir **par écrit** avant le 31 mars de chaque année afin que nous commandions le tonnage adapté.

Après les travaux, la facture vous sera présentée par la mairie, en fonction de la quantité utilisée et au prix négocié par celle-ci avec l'entreprise choisie.

La mise au courant de la commune d'Adilly



lampe tempête

Voici les premiers éléments du Conseil Municipal datant du 21 Avril 1929 :

Sic. Le maire communique au Conseil le dossier concernant l'installation de l'électricité à Adilly et propose de voter les centimes additionnels suivants conformément à la demande du Syndicat Intercommunal de l'Electricité des Deux-Sèvres (SIEDS). Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les centimes demandés et charge Monsieur le Maire de traiter d'urgence le dossier afin de hâter l'installation électrique à Adilly.

Dans les années qui suivirent, le Conseil Municipal a voté une somme de 915 francs pour installer l'éclairage à la maison d'école, la mairie ainsi que la petite classe.

Les fermes avoisinantes La Bernardière, le Beau Soleil ont profité de l'occasion pour se faire électrifier (selon Gaby Clisson).

En ce qui concerne la ferme de la Cordinière, c'est le grand-père Blais (Alphonse) qui fit installer l'électricité en payant lui-même le transformateur dans sa cour (selon Marie Migeon née Chaigne).

Voilà les rares éléments que j'ai retrouvés dans les comptes-rendus du Conseil Municipal de l'époque. J'ai pris contact avec le SIEDS ainsi que SEOLIS par téléphone avec les secrétariats et les techniciens. Bien que ma demande fut bien comprise, ils n'ont rien retrouvé dans leurs archives qui me paraissent presque inexistantes. Peut-être n'ai je pas frappé à la bonne porte ?

Le bourg d'Adilly aurait été électrifié dans les années 1930-1931. Le courant était de 110 volts, le transformateur était installé sur le terrain communal du Presbytère.

Puis ce fut le statu quo de 1935 à 1950. La guerre 39-45 avait limité les ambitions, surtout qu'il y avait souvent des coupures de courant, courant produit en centrales à charbon (ne pas oublier que les mines de Faymoreau sont tout près) et les occupants (allemands) préféraient délester le charbon pour d'autres impératifs (rail, etc..).

Vers 1950 les fermes des Vaux étaient électrifiées par le propriétaire Monsieur REAU de Glénay, (selon Jean Fouillet) ainsi que le château de la Clairière par Monsieur CHOPARD (selon Jacques Rossard).

Projet d'électrification des écarts de la commune (fermes et hameaux).

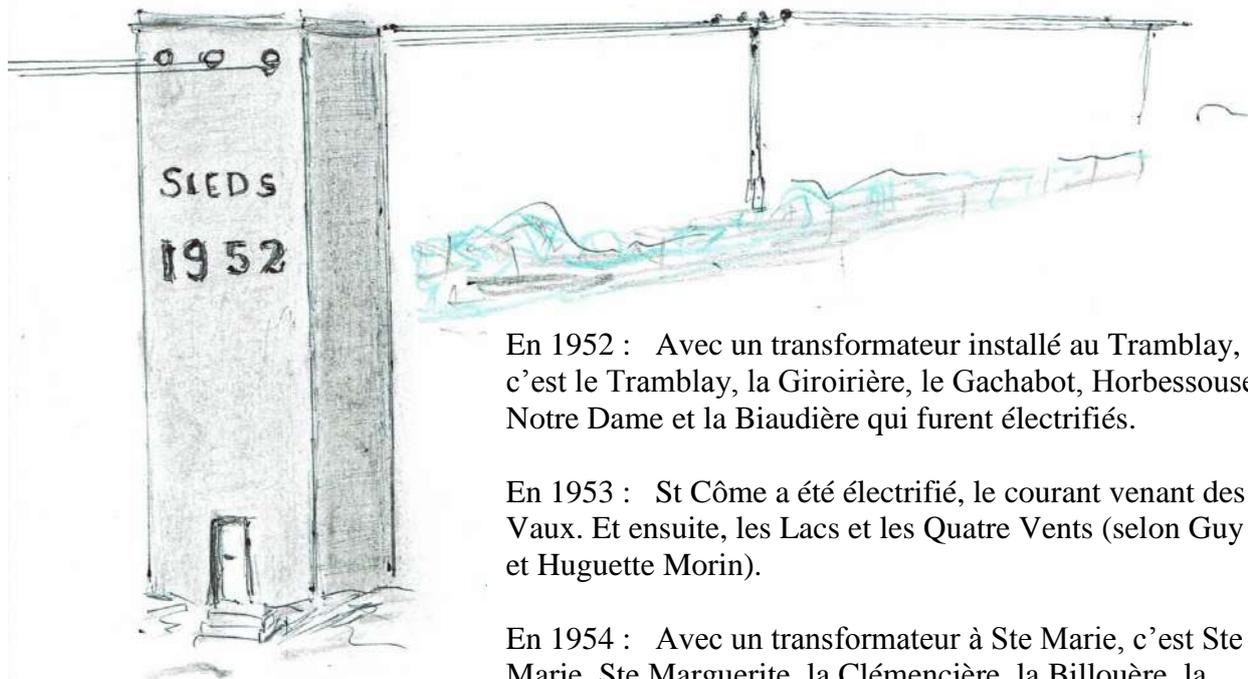
Conseil Municipal du 25 Février 1951 :

Le Syndicat Intercommunal des Deux-Sèvres (SIEDS) demande à souscrire en obligations la somme de 5 355 000 francs. Malgré les efforts certains des 417 habitants, il n'a été souscrit que 1 850 000 francs. Donc le projet ne fut pas réalisable.

Un autre procédé pour réunir les fonds nécessaires verra le jour. Les utilisateurs potentiels, et surtout les agriculteurs, pouvaient faire des avances sur consommation et éventuellement récupérer leurs sommes versées lors d'un mariage, naissance ou deuil.
Le courant fourni à l'époque était du 220 volts et en triphasé (la force) 380 volts.

En 1951 :

Partant d'un transformateur de la Sapinière (St Aubin le Cloud), les fermes de la Zélinière, les Fougères, la Renelière, la Couture, Ste Radegonde ont été électrifiées, peut-être également la Violette, la Forge, le Treil. Je n'ai pas pu vérifier, les personnes qui habitaient ces lieux ne sont plus.



En 1952 : Avec un transformateur installé au Tramblay, c'est le Tramblay, la Giroirière, le Gachabot, Horbessouse, Notre Dame et la Biaudière qui furent électrifiés.

En 1953 : St Côme a été électrifié, le courant venant des Vaux. Et ensuite, les Lacs et les Quatre Vents (selon Guy et Huguette Morin).

En 1954 : Avec un transformateur à Ste Marie, c'est Ste Marie, Ste Marguerite, la Clémencière, la Billouère, la Barre, St Pierre, La Praie qui furent à leur tour électrifiés.

En 1958 :

Les bons derniers comme par hasard reliés avec Fénerly ...
Le transformateur à la Perchée électrifie la Perchée, la Chaignée, l'Audonnière, le Mont d'Or, la Grande Coussaye plus la Braudière et Ste Thérèse de Fénerly.

De 1950 à 1958 différentes formes d'éclairage furent utilisées, le mini groupe électrogène et parfois des batteries chargées par moteur à essence.

J'ai connu une ferme au Tramblay qui utilisait le vent pour une petite éolienne fixée près de la maison d'habitation alimentant une batterie, mais le manque de vent ou le trop de vent rendait l'utilisation aléatoire ! (selon René Guillard)

Bien des maisons avaient l'éclairage au gaz butane, surtout dans la pièce à vivre, ça éclairait très bien. Dans les autres pièces c'était les lampes à pétrole, lampe Pigeon à essence, les lampes à acétylène au carbure de calcium. En ce qui concerne les étables, c'était les lampes tempête à pétrole.



lampe à pétrole qu'on retrouve maintenant sur la plupart des cheminées

Quel progrès, le poteau devant la porte était un signe de fierté (« ça y est on va avoir le courant ! » ou « nous on a le courant ! »). Dans les vingt années qui suivirent, les poteaux ont été éloignés, l'esthétique de ce mât gênait les rénovations, ravalements, crépissages...

Les maisons de ferme étaient sommairement électrifiées. Il fallait se contenter d'une lampe par pièce, quelques prises de courant et une « tirette » au-dessus du lit. Quant aux bâtiments d'élevage, deux lampes par étable et surtout une lampe de cour en « va et vient » suffisaient. En ce qui concerne les prises de force (380 volts), il n'y en avait bien souvent qu'une dans la grange et exceptionnellement une autre dans la pièce cuisine à cochons.

Les premiers achats quand le courant était arrivé étaient le poste de radio, le fer à repasser et rapidement le réfrigérateur.

Quant à la force (moteur électrique), le coupe racines était souvent le premier point de motorisation suivi du moulin à farine (broyeur de céréales) voire souvent du « turbo » broyeur d'aliment pour les cochons.

La trayeuse mécanique et également le monte bottes pour le foin ne furent pas longs à apparaître dans les années 1970-1980.

La demande électrique augmente rapidement avec toutes les utilisations de chaque ferme, le transformateur disjonctait souvent. Tout le réseau fut amélioré avec des lignes de 15000 volts et un transformateur à chaque ferme.



Type de transformateur installé depuis 1958

L'électricité est un sujet qui me plaisait bien à traiter.

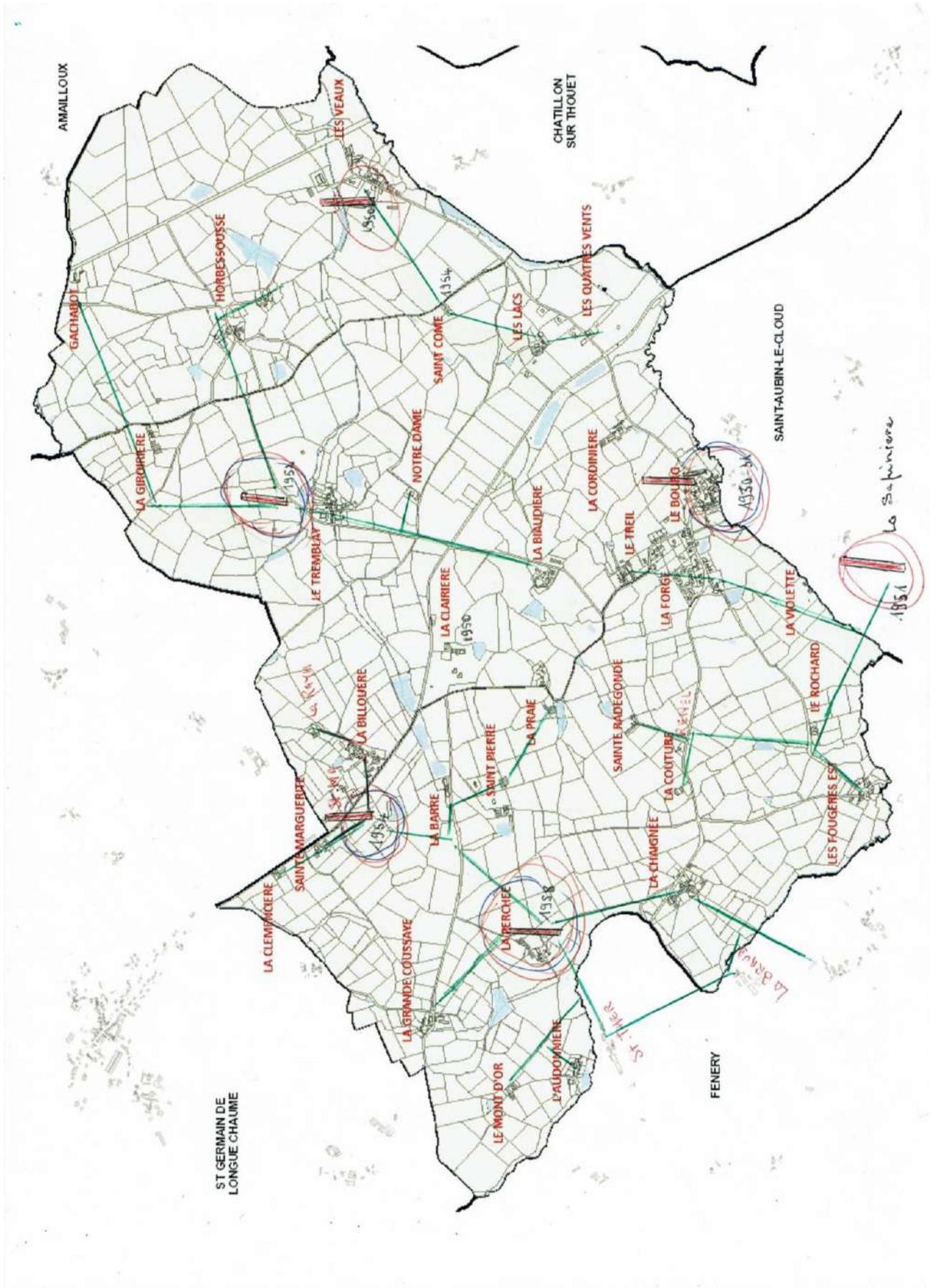
Je suis surpris du manque d'informations dans les comptes-rendus du Conseil Municipal de l'époque, de même que sur les dates de réalisations du début de l'électrification.

Quant au SIEDS (structure qui existait en 1929) on m'a répondu « ne rien pouvoir retrouver, voyez avec SEOLIS » et à SEOLIS on m'a renvoyé au SIEDS ...

En ce qui concerne les Adillysiennes et Adillysiens, même ceux qui ont vécu ces moments ne se souviennent pas toujours. Il y a hélas souvent des événements qui passent aux oubliettes ...

Je pense qu'il faudrait être plus vigilant et noter plus régulièrement les faits locaux.

Hubert FOUILLET



Le groupe Jeunes à ADILLY

Sous l'initiative du Conseil Municipal,

nous avons pu créer un groupe de jeunes du village afin de réaliser nos projets.



Mangeoires, nichoirs, poubelles, à l'étude...



Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons fait le marquage du terrain de basket et des places handicapés sur le parking de la salle des fêtes.



Nous prévoyons une future soirée jeux, ou encore un jardin partagé...



Notre but, pour l'avenir, est d'aménager et de dynamiser notre coin de campagne pour y ajouter un peu de nouveau, de vie.

Les jeunes

LE CASIER DE LA REINE

Après "le zist et le geste" en 2017, "la tente d'Edgar" en 2019, le Comité d'Animation Local (CAL) dans le cadre du festival AH ? a présenté le 26 Août 2021 "le casier de la reine".



Environ 80 personnes ont pu découvrir les aventures trépidantes du chevalier d'Armagnac et ses compagnons les trois mousquetaires, Martini, Porto et Calvados, partis à la recherche des 12 bouteilles de Ferret-Branca de la Reine.



Cette belle soirée s'est terminée autour d'un verre pour rester dans le thème du spectacle 🍷 et par un pique-nique avec les artistes. 🧺

CUMA

La CUMA d'Adilly regroupe environ une quarantaine d'adhérents mais certains diminuent ou arrêtent leur activité en prenant leur retraite. Le renouvellement des membres dans les prochaines années sera la principale question.

Le bureau est toujours constitué de :

Mr AUDEBRAND Richard	Co-Président
Mr VOUHE Corentin	Co-Président
Mr LUMINEAU Fabien	Trésorier
Mr LUMINEAU Yohann	Secrétaire

En 2021, la CUMA a renouvelé un plateau à paille, un andaineur et un broyeur de résidus avec de nouveaux adhérents de Fénergy.



Les principales activités réalisées en 2021 sont :

Faucheuses	280 ha
Enrubanneuse	2090 bottes
Bennes	19000 kms
Plateaux à paille	10500 kms
Round baller	6700 bottes
Tracteur	395 heures

Les agriculteurs.



Le Club des Amis

Le Club des Amis d'Adilly avec 21 adhérents a repris ses activités le 10 juin 2021.

L'Assemblée Générale a eu lieu ce même jour avec l'élection du nouveau bureau :

Président : **Michel BATONNEAU**

Vice-président : **Louis-Marie LUMINEAU**

Secrétaire : **Raymond GAILLARD**

Trésorière : **Viviane BATONNEAU**

Voici le bilan 2021 :

5 août : repas entre adhérents (18 personnes)

25 novembre : choucroute

23 décembre : dégustation de la bûche de Noël



A venir :

6 janvier 2022 : assemblée générale avec la galette des rois

Avis à ceux qui voudraient venir nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

Le président, Michel BATONNEAU





ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SPORTS LOISIRS



ADILLY – AMAILLOUX – FENERY – ST GERMAIN DE L. CHAUME

Nous avons repris avec beaucoup d'entrain, nos séances de Gym du vendredi matin, sous la houlette de Morgan. L'année 2020-2021 nous ayant chahutés dans nos activités avec la fermeture des salles, nous avons pu avec beaucoup de plaisir nous retrouver dehors devant la salle d'Adilly, une bonne partie de la fin de l'année scolaire. Ce fut différent avec le masque en distanciel, mais vraiment agréable, ayant bénéficié à chaque fois du soleil. Morgan a su encore nous motiver pour ces temps de bien-être.

Pour cette rentrée, 22 adhérents vont donc bénéficier de cette activité. 70 euros sont demandés pour l'adhésion au GESA et à la Gym volontaire. Les 4 communes nous accompagnent aussi financièrement et matériellement. Un grand MERCI à elles !

Nous restons à votre disposition pour vous accueillir pendant 3 séances gratuites afin de découvrir et peut-être continuer avec nous : ballons, élastiques, cerceaux, relaxation, exercices musculaires et respiratoires, tout y est pour passer un moment de bien-être.



Nous vous attendons !

Meilleurs vœux à tous et à bientôt peut-être.

Séances le Vendredi matin de 9 H 30 à 10 H 30 (hors périodes scolaires)

Renseignements :

Jean Michel LUMINEAU
06 82 40 03 34

Geneviève LHERITEAU
06 17 72 81 39

Monique MARILLEAU
06 06 48 36 57

Sylviane HERAULT
06 34 39 28 16



La Chorale La Bie qui chante

Après plus d'une année de vide, la chorale peut enfin reprendre les répétitions à la salle de Saint Germain de Longue Chaume.

Les 25 choristes se retrouvent le lundi de 20h30 à 22h avec un réel plaisir de chanter. Nous avons accueilli cette année 5 nouvelles choristes, nous faisons appel aux hommes qui aiment chanter pour renforcer le groupe des basses et ténors et c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Notre répertoire va s'enrichir et nous espérons vous les présenter dans l'année. Nous vous en informerons au fur et à mesure que les dates seront fixées.

L'ensemble de la chorale tient à remercier les communes d'Adilly, Fénerly et Amailloux pour leur contribution et la commune de Saint Germain pour la mise à disposition de la salle.

Contact : 06 06 48 36 57



La présidente Monique Marilleau



**AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES
DES COMMUNES DE
ADILLY – CLESSE – FENERY – ST GERMAIN
(Siège social : mairie de CLESSE 79350)**

Avec la pandémie liée à la COVID19 et l'annulation de plusieurs événements
le nombre de dons est en baisse sur 2021.

NOMBRE DE DONNS POUR NOTRE AMICALE	2020	2021
<i>Donneurs présentés</i>	342 (1)	301
<i>Plasmas</i>	22	18
<i>Nouveaux donneurs</i>	22	6

(1) + 17 dons par rapport à 2019

Mais nous devons rester plus que jamais mobilisés pour le don du sang !

En raison des réserves de sang affaiblies par la crise sanitaire, l'Etablissement Français du Sang (EFS) lance régulièrement des appels d'urgence à la mobilisation et vous invite à donner votre sang afin de sauver des vies et contribuer à soigner de nombreux malades.

La mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour pour répondre aux besoins des malades qui restent permanents tout au long de l'année. En effet, les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner 1 000 000 de malades par an.

Voici les dates des collectes 2022
organisées à CLESSE de 16 h à 19 h :

Vendredi 14 janvier 2022

Lundi 28 mars 2022

Vendredi 10 juin 2022

Vendredi 5 août 2022

Vendredi 28 octobre 2022

DON DE SANG
**EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES**
et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ?



Nous comptons encore sur vous ...
La demande en plasma reste aussi très forte.

Contactez Jean-Claude GINGREAU
au 05 49 70 03 65 ou 06 74 39 69 53
ou jean-claude.gingreau@orange.fr
pour prendre rendez-vous sur le site de Niort.

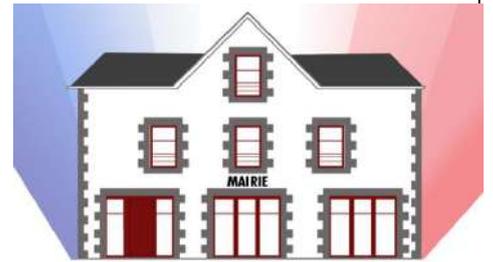
Pour tout autre renseignement vous pouvez aussi joindre notre
président

Christian SOULARD au 05.49.72.11.30 ou par mail :
christiansoulard79@sfr.fr



Comité des fêtes de la Bie

Le comité des fêtes de la Bie regroupant Adilly, Fénerly et Saint Germain de Longue Chaume a rassemblé ses habitants le 14 juillet, sur le nouvel et réussi aménagement de salle des fêtes de Fénerly.



La journée festive et ensoleillée a démarré par un apéritif très convivial.

Suivie du repas cassoulet campagnard / salade

Animations :

- Concours de Pétanque en doublette
- Jeux de plein air/ Jeux en bois
- Tournoi de football
- Randonnée



La journée s'est clôturée par un nouvel apéritif suivi du traditionnel Barbecue.

Et... un superbe feu d'artifice.

Globalement cette journée fut très appréciée par tous les participants.



Ecole Le Chêne de La Bie

En cette rentrée 2021, l'école Le-Chêne-de-la-Bie, regroupement pédagogique des trois communes Adilly, Fénerly et Saint-Germain-de-Longue-Chaume, accueille 64 élèves de la Petite Section au CM2.

Deux personnes ont nouvellement été nommées : Elisa DIDIER-GUILLON (enseignante remplaçante soutien directeurs) ainsi que Marion JACQUET (directrice de l'école et enseignante des CE2/CM1/CM2).

En fin d'année 2020-2021, toutes les classes de l'école ont participé à un projet danse avec une intervenante : Ana Popovic. Les trois classes ont ainsi réalisé un film de la danse finale pour pouvoir le diffuser auprès des familles... La fête de l'école n'ayant pas pu avoir lieu...

La classe des CP-CE1-CE2 a aussi bénéficié de 6 séances de basket avec Claude Herviou. La dernière séance a été l'occasion de faire de vrais matchs !!

Les trois classes ont clôturé l'année par une sortie accrobranche au Parc Aventure de Chantemerle.

Cette nouvelle année se place sous le signe du dépaysement avec comme thème de l'année « Le voyage autour du monde ». Chaque période sera ainsi l'occasion pour les trois classes de découvrir un continent.

Les 24 élèves de maternelle poursuivent leur découverte du jardin lors de la séance hebdomadaire d'école dehors du jeudi matin, accompagnés de leur enseignante Marie VINCENT ainsi que de Claudie JUNEAU et Maïté CRISCENZO les ATSEM. Ces séances seront également le support pour la création d'un herbier avec la collaboration de la MPT de Saint-Aubin-Le-Cloud.

Morgane DELSALLE et ses 15 élèves de CP-CE1 ainsi que les 6 CE2 ont débuté l'année par des séances de découverte du tennis.

Les 25 élèves de CE2-CM1-CM2, encadrés par Marion JACQUET et Emilie RIOUX, ont quant à eux participé à la semaine de la fête des sciences en résolvant des énigmes scientifiques quotidiennes.

L'année ne fait que commencer et notre école se projette : des défis scientifiques pour les CM, la participation au Prix des Incorruptibles (prix de lecture) pour l'école, la participation à un concours autour de l'alimentation pour les deux classes d'élémentaire, ...



Félicitations !

Grâce à l'APE et à vous parents d'élèves

**NOUS AVONS REUSSI A FINANCER
POUR LE PLAISIR DE NOS ENFANTS**



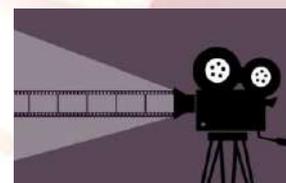
1 journée à l'accrobranche
pour tous les élèves

5 séances « Découvertes du poney »
pour les élèves de maternelle



6 séances de basket
pour les élèves de CP – CE1 – CE2

1 séance de cinéma
pour les élèves de CP – CE1 – CE2



3 demi-journées « Atelier bien-être »
pour tous les élèves

Afin de permettre aux enfants de bénéficier de nombreuses activités, nous comptons plus que jamais sur, vous, vos familles, vos amis, vos voisins, vos collègues...

APE DU CHENE DE LA BIE



APE du chêne de la bîe

Composition du bureau :

Présidente : Laëtitia ROUSSELIN

Trésorière : Charlotte THORE

Secrétaire : Maggy LETOURNEUR

Elise ALBERT, Alissia BOULENOUAR, Mélina BRUNET, Fanny CHAUSSERAY, Anthony DOUX, Mylène GIRARDEAU, Leïla PAPOT, Aurélie ROY

Agenda des manifestations :

Vide ta chambre : 28 novembre

Fête de Noël : 09 décembre (spectacle pour les enfants)

Mini marché de Noël : 10 décembre

Randonnée chasse aux trésors : date à déterminer

Fête des écoles : date à déterminer

Dans l'année auront lieu : vente de sapins, les tickets U, Leclerc et Jouet Club, vente de pizzas, concours de dessin, vente de brioches et encore d'autres idées à venir...

Effectif et répartition des classes :

MARIE : 8 PS, 5 MS, 11 GS soit 24 enfants

MORGANE : 9 CP, 6 CE1 soit 15 enfants

MARION : 6 CE2, 10 CM1, 9 CM2 soit 25 enfants

Un total de 64 enfants.



apeduchenedelabie@gmail.com



APE du chêne de la bîe



APE.DU.CHENE.DE.LA.BIE

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux

La Bie D'houille est née

Comme nous l'annoncions dans le bulletin municipal de l'année dernière, nous avons travaillé cette année sur la reprise de l'association du « Foyer Des Jeunes » de Saint Germain De Longue Chaume. Cette nouvelle association qui compte désormais 39 adhérents a pour but de rassembler et d'animer les communes d'Adilly, de Fénerly et de Saint Germain De Longue Chaume au travers de divers évènements.

Le bureau a été constitué fin 2020, le nom de l'association a été choisi et... **La Bie D'houille est née !** Voici la composition du bureau :



Thomas BONNIN
Co-président



Etienne PICHOT
Co-président



Aline BERTIN
Trésorière



Alexis FOUILLET
Trésorier adjoint



Noémie COUDREAU
Secrétaire



Perrine DORET
Secrétaire adjointe

Compte tenu des circonstances sanitaires encore difficiles cette année, il n'était pas aisé de s'engager dans l'organisation d'évènements. Nous sommes toutefois parvenus à proposer deux animations :

Les concours de Mölkky / Palets Vendéens ont été organisés le samedi 11 septembre 2021 à la salle des fêtes de Fénerly. Cet évènement a été l'occasion de se retrouver lors d'une belle journée, dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur. **Merci aux 12 doublettes de Mölkky, aux 18 doublettes de Palets Vendéens et aux supporters d'avoir participé à cet évènement !**



La soirée jeux caritative a été organisée le **samedi 20 novembre 2021** à la salle des fêtes d'Adilly. Les dons et bénéfices ont été remis à l'association **CLE (Communiquer, Lire et Ecrire)**, investie dans la lutte contre l'illettrisme et basée à Parthenay. Nous avons proposé à cette occasion des *jeux de société, des jeux en bois, des jeux vidéo, des jeux pour enfants ou encore des jeux de casino*, aux participants de tout âge.

Un grand MERCI aux participants d'avoir contribué à cette journée conviviale et caritative !



Coup de projecteur sur les événements en préparation :

- **Le samedi 19 mars 2022** : une **SOIRÉE CONCERT** à l'occasion de la Saint Patrick. Lors de cette soirée, plusieurs groupes se produiront à la salle des fêtes de Saint Germain de Longue Chaume.
- **Le weekend des 19 et 20 novembre 2022** : présentation de la première édition de notre **CABARET** !

Plus d'informations à venir... N'hésitez pas à nous suivre sur **notre page Facebook « La Bie D'houille »**.

L'ensemble des membres de l'association La Bie D'houille tient à remercier les municipalités d'Adilly, de Fénerly et de Saint Germain De Longue Chaume pour leur aide et leur accompagnement. Un grand MERCI également à nos sponsors pour leur soutien et leur générosité ainsi qu'au public pour sa fidélité et sa participation.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, de très belles fêtes de fin d'année et une année 2022 pleine de bonheur ! Et surtout... la santé !



Etat Civil

Naissances :



31 juillet 2021 : Lotte VOUHE

1^{er} novembre 2021 : Owen PARIS-GUERIN

Parrainage Civil :

14 mai 2021 : Juliette GRIMAUD-DEBENEST



Mariages – Pacs :



12 décembre 2020 : Nathalie SEMBLAT et David MENARD

29 avril 2021 : Mélina TALBOT et Corentin VOUHE

14 mai 2021 : Morgane GUERIN et Zéline PARIS

Décès :

22 décembre 2020 : Yvette GAILLARD

19 janvier 2021 : Michel ROUAUX

6 février 2021 : Ginette MIMEAU

19 avril 2021 : Annie NOIRTAULT

10 août 2021 : Raymonde COURJAULT



L'illettrisme, vous en avez entendu parler ?



Savez-vous qu'au niveau national **7% de la population** est touchée par ce fléau, et sans doute plus dans notre département des Deux-Sèvres ! Combien de personnes, autour de nous, subissent les conséquences de **ne pas maîtriser les savoirs de base que sont lire, écrire, compter... et communiquer** ? Sans doute plus que l'on ne croit car des femmes et des hommes **luttent pour cacher ces réalités** : ne pas pouvoir faire leurs courses seuls, ne pas pouvoir faire des démarches seuls, ne pas pouvoir accompagner la scolarité de leurs enfants, ne pas pouvoir lire et comprendre leurs courriers, leurs factures, ... **ne pas pouvoir être autonomes dans le quotidien**. Une autre contrainte se rajoute aujourd'hui : l'illectronisme, cette difficulté à se servir d'un ordinateur et d'internet pour de plus en plus de démarches dématérialisées (accès aux droits, impôts, assurances, etc.).

L'association C.L.É. (Communiquer Lire Écrire) est présente sur plusieurs communes de la Gâtine. Elle a pour but d'aider toutes ces personnes à retrouver une vie ordinaire, ainsi que leur place de citoyens dans une communauté solidaire. Elle est à la disposition de tous pour informer, sensibiliser, accompagner. CLÉ est une équipe de salariées et de bénévoles. La porte reste toujours ouverte à de nouveaux bénévoles pour à nos actions.



L'illettrisme et l'illectronisme ne sont pas une fatalité !

C'est ensemble que nous pourrons les faire reculer.



Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire

7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay

Des permanences ont aussi lieu à Secondigny et Moncoutant-sur-Sèvre

Tél : 05.49.95.15.92/07.71.68.94.89

Site Internet : associationcle.fr

Facebook : facebook.com/associationcle.fr



CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination de PARTHENAY (CLIC Antenne de PARTHENAY)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « **point info seniors** » : un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres CLIC Antenne de PARTHENAY

Tel : 05.49.63.45.70

Adresse :

33 rue Louis Aguillon – 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public: du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Privilégier la prise de rendez-vous



Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ? Une plateforme est mise en place pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la communauté de communes Parthenay-Gâtine, a mis en place un « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Le service est ouvert aux habitants, petit tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, services...), propriétaires bailleurs et copropriétés. En 2021 cette plateforme s'intégrait dans la marque nationale « FAIRE » qui devient en 2022 « France Rénov' ».

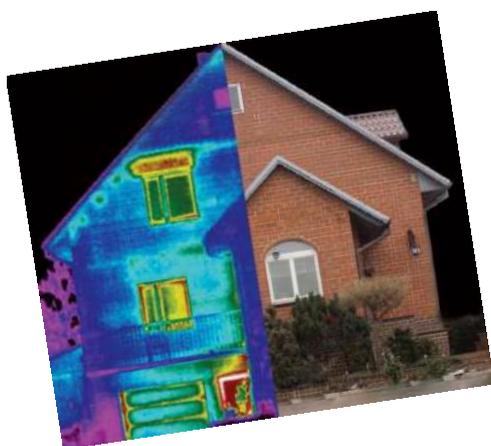
Ce service d'information est assuré par le CRER (Centre régional des énergies renouvelables).

Pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés, des **permanences vous sont proposées sur tout le territoire de la Communauté de communes, uniquement sur rendez-vous** :

- Le 1^{er} mercredi du mois toute la journée à la Maison du cœur de ville de Parthenay (72, rue Jean-Jaurès)
- Le 2^{ème} mardi après-midi du mois à la Maison France Services de Secondigny (place de l'hôtel de ville)
- Le 3^{ème} mardi matin du mois à la Mairie de Thénézay (28, place de l'hôtel de ville)
- Le 3^{ème} mardi après-midi du mois à l'antenne communautaire de Ménigoute (12, place des cloîtres)

Pour une première information ou un rendez-vous lors d'une permanence, prenez contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.





Ouverture de la mairie :

lundi de 9 h à 13 h

jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h

05 49 70 07 45

mairie-adilly@cc-parthenay-gatine.fr

